

# SEIVA

-----  
Réunion plénière du 9 juillet 2001  
à Salives  
-----

## Compte rendu

### Membres présents

Monsieur Henri CONSTANT, animateur commission environnement  
Monsieur Alain HOUPERT, conseiller général du canton de Grancey le Château  
Monsieur Henri JULIEN, conseiller général du canton d'Aignay-le-Duc  
Monsieur Jean-Patrick MASSON, trésorier de la Seiva  
Monsieur Gérard NIQUET, président de la Seiva  
Monsieur François SAUVADET, député de Côte d'Or  
Monsieur Christian MYON, conseiller général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye  
Monsieur Emmanuel AUBRY, directeur du cabinet du préfet  
Lieutenant Yves PRIEM, représentant la DDIS  
Monsieur Jean François SORNEIN, directeur du CEA  
Monsieur Jean Pierre THOREY, représentant la DRIRE  
Monsieur Bruno LAVOREL, université de Bourgogne  
Madame Patricia NOIR, représentante du SIRACEDPC  
Monsieur Daniel CARRE, maire de Lery  
Monsieur Pierre GARNIER, maire de Poiseul-la-Grange  
Monsieur François ROUSSEL, représentant de la mairie de Moloy  
Monsieur Bernard PITRE, maire de Le Meix  
Monsieur Alain CHEVALLOT, maire de Lamargelle,  
Monsieur FOREY, adjoint au maire de Salives

### Membres associés

Monsieur Pierre DELORME, représentant l'UFC Côte d'Or  
Monsieur Michel MAILLOT, maire d'Is Sur Tille  
Monsieur Jean REBIFFE, représentant la SFEN

### Membres observateurs

Monsieur Thierry THEVENIN, assistant communication du CEA/Valduc  
Madame Anne GUICHARD-GROSNON, CEA/DAM  
Monsieur Alain GOUFFON, directeur adjoint du CEA Valduc

### Étaient excusés

Monsieur François LEPINE, préfet de la Côte d'Or  
Monsieur Louis GRILLOT, sénateur de Côte d'Or  
Monsieur Louis DE BROISSIA, président du conseil général de Bourgogne  
Monsieur Matthieu SCHULER, chef du BCCN représentant l'Autorité de Sûreté Nucléaire  
Monsieur Alain CAIGNOL, président du Comité Régional pour l'Environnement  
Madame Isabelle GIRARD FROSSARD, ingénieur sanitaire à la DDASS  
Monsieur Marc TUPIN, maire d'Echalot  
Monsieur Benigne COLSON, maire de Frénois  
Monsieur Xavier SUBLET, président du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs  
Madame Pascale HUMBERT, directeur régional de l'Environnement  
Monsieur Michel CARTIER, université de Bourgogne  
Monsieur Laurent EMMANUEL, comité scientifique de la Seiva  
Monsieur Bernard FROCHOT, comité scientifique de la Seiva  
Monsieur Francis ANDREUX, comité scientifique de la Seiva  
Monsieur François BRUNOTTE, comité scientifique de la Seiva  
Madame Marie MESNIER, comité scientifique de la Seiva  
Madame Isabelle MARSAL, comité scientifique de la Seiva

25 personnes participent à cette première réunion plénière de l'année soit une bonne participation.

La séance est ouverte à 14 heures 30.

Monsieur Alain HOUPERT, Maire de SALIVES accueille les membres de la SEIVA pour la seconde fois en l'espace de 6 ans.

Le Président remercie Alain Houpert et ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

-----

## **Assemblée générale extraordinaire**

---

*Les propositions de modification des statuts et du règlement intérieur correspondent simplement à une régularisation de la situation actuelle :*

*- L'article 10 bis présente les commissions techniques et le comité scientifique afin que ces ensembles soient une responsabilité de la Seiva.*

*- Dans les articles 5.1 et 5.2, la composition du groupe 3 est modifiée. Il est proposé de porter le nombre de membres de 3 à 6 (la composition est précisée dans l'article 5.2), afin de donner une véritable représentation et une fonction à ce groupe.*

*- L'article 5.2 stipule que le responsable du comité scientifique est membre de la Seiva.*

*- Les articles 8 et 9 du règlement intérieur définissent le rôle et la composition du comité scientifique.*

### **Propositions de modification des statuts**

#### **Article 10 bis**

3 commissions sont mises en place :

- la commission environnement dont l'objet est l'étude de l'impact du centre Valduc sur l'environnement,

- la commission économie dont l'objet est de suivre l'influence économique du centre sur la proche région,

- la Commission information dont l'objet est d'informer la population des activités de la Seiva, de publier le bulletin *Savoir et Comprendre* et d'organiser des conférences.

Les Présidents des trois commissions sont élus par l'assemblée plénière sur proposition du Conseil d'Administration.

Les responsables sont choisis par le conseil d'administration parmi les membres de la Seiva.

Un comité scientifique est créé pour envisager les aspects scientifiques des études et analyses entreprises ou envisagées par la Seiva et pour apporter des réponses aux interrogations de toutes les personnes.

Les membres du Comité Scientifique ne sont pas nécessairement membres de la Seiva. La composition est précisée dans le Règlement Intérieur.

Le responsable du Comité Scientifique est choisi par le conseil d'administration parmi les membres du Comité Scientifique. Ce responsable devient membre du groupe 3 pour la durée de son mandat.

### **Article 5.1**

Le groupe 3 est composé de 6 personnalités.

### **Article 5.2 : Nomination des membres du groupe 3**

- 3 personnes sont choisies par le directeur de l'UFR des Sciences et Techniques de l'Université.
- 2 personnes sont choisies par le Conseil d'Administration parmi les personnes agissant pour l'environnement dans la région.
- Le responsable du Comité Scientifique.

### **Proposition de modification du Règlement Intérieur**

#### **Article 8 : Rôle et fonction du Comité scientifique**

- Etudier les propositions d'expertises
- Apporter des commentaires scientifiques à ces résultats
- Envisager des actions pour l'information claire de toutes les populations

#### **Article 9 : Composition du Comité Scientifique**

- M. Francis ANDREUX, Géologue Université de Bourgogne
- M. François BRUNOTTE, chef service médecine nucléaire au centre GF Leclerc
- M. Michel CARTIER, nutritionniste Université de Bourgogne
- M. Laurent EMMANUEL, Géologue Université de Bourgogne
- M. Bernard FROCHOT, Ecologue Université de Bourgogne
- Mme Marie MESNIER, Ingénieur chimiste Université de Bourgogne
- Mme Isabelle MARSAL, Médecin nucléaire au centre du Parc

*Dans la forme présentée ci-dessus, les modifications de statuts : article 10 bis et articles 5.1 et 5.2, et les modifications du Règlement Intérieur : articles 8 et 9 proposés au vote de l'Assemblée Générale extraordinaire sont adoptés à l'unanimité.*

# **Assemblée générale ordinaire**

---

## **Intervention du Président Niquet**

Le Président remercie les participants pour leur présence.

Il note l'absence excusée de membres (voir P. 1).

Il explique la présence, sur son invitation, de Mme Guichard-Grosnon, adjoint au directeur de la communication du CEA, qui observera les travaux de la Seiva dans le but de dynamiser ou mettre en place d'autres structures équivalentes.

Et laisse la parole à madame Guichard pour ajouter brièvement si besoin est des commentaires sur sa présence dans cette assemblée.

## **Intervention de Anne Guichard-Grosnon**

Mme Guichard-Grosnon remercie la Seiva pour son invitation et confirme tout l'intérêt que représente pour elle les travaux de la structure : plusieurs commissions locales d'information sont en place ou en projet autour des centres CEA, et la Seiva, créée en 1996, est la première CLI dont l'objet est un centre CEA.

## **1. Informations sur la Seiva**

### Des faits importants :

- Interview du président de la Seiva par la société de production ON STAGE pour FR3 (émission sur Valduc en septembre) ;
- La Seiva a accueilli deux stagiaires de janvier à juin, les travaux seront présentés par le responsable du Comité Scientifique. Il faut noter la collaboration du CEA : rencontres, visite du centre le 11/4 pour les stagiaires avant la visite Seiva ;
- Des informations importantes concernent les analyses, qui seront abordées au cours de la réunion ;
- L'affaire Gammaster de Selongey qui a défrayé la chronique : la Seiva n'est pas véritablement concernée, cependant le Président pense qu'une fois encore l'irrationnel, le subjectif voire le politique l'emporte sur l'aspect scientifique et l'intérêt d'une région.

### Au titre des relations :

- Monsieur Niquet a rencontré le Haut Commissaire le 19 mars pour évoquer la participation de ce Commissariat comme de l'Autorité de Sûreté Nucléaire aux travaux de la Seiva ;
- Il a participé en préfecture à une réunion pour l'exercice CRISATOMENAT 2001.
- Il a souhaité une bonne retraite le 13 mars à Jean Marie Bordet, interlocuteur de la Seiva pour les problèmes d'analyses ;
- Il a participé à 3 Conseil d'Administration de l'ANCLI : les 7 février, 19 mars et 18 mai : le 7 février ce Conseil d'Administration se tenait à Marcoule lors de la visite par l'ANCLI du laboratoire Atalante du CEA/Marcoule ;
- Le 8 juin, il représentait l'ANCLI à une Assemblée Générale de la CLI de Nogent ;
- Les réunions du CSSIN sont importantes pour l'information, il était donc au CSSIN le 14 février et, pour les réunions d'avril et juin, messieurs Calafat de Golfech et Schmitt de Fessenheim le représentaient ;

Pour le calendrier on peut déjà noter :

- 11 septembre : colloque ANCLI sur la communication dans la crise et Assemblée Générale de l'ANCLI à Nogent-Sur-Seine (Aube) ;
- 18 octobre : visite du CEA/Valduc sur le thème du tritium ;
- 7 novembre : visite par l'ANCLI pour les CLI et la Seiva du CNPE de St Laurent des Eaux avec présentation d'actions de démantèlement ;
- 13 décembre : réunion du CSSIN ;
- 12 décembre : conférence des Présidents de CLI à Paris co-présidée par la DSIN et l'ANCLI ;

Dans le chapitre vie du centre, il y a eu plusieurs incidents de procédure -“ incidents de papier ”- et un événement plus important : l'incendie d'une armoire électrique. Monsieur Niquet demande au Directeur du CEA de faire un bilan de ces incidents et de présenter l'actualité de la certification ISO 14001.

Une revue de l'économie du Centre en relation avec sa région serait bienvenue en mettant l'accent sur les embauches locales et les retombées économiques régionales de l'activité du Centre ; Henri Julien pourra reprendre les informations pour la commission économie.

Comme chaque année la DSIN publie le bilan de l'activité des CLI autour des CNPE. Monsieur Niquet donne un extrait de ces conclusions :

- 19 CLI sont concernées par l'étude, elles ont tenu 32 assemblées générales réparties comme suit : 1 CLI avec 0 réunion, 5 avec 1 réunion, 12 avec 2 réunions et 1 avec 3 assemblées.
- Une CLI a un bureau ou un comité de pilotage et 3 ont 2 commissions (radioprotection environnement, bilan technique).
- Elles ont organisé 10 voyages d'étude et 8 publient un bulletin.
- Les thèmes abordés dans les assemblées générales sont essentiellement le PPI, la distribution des pastilles d'iode et les inondations.

En 2000, la Seiva a tenu 2 assemblées générales avec 25 personnes en moyenne, 5 conseils d'administration avec 4 personnes et 2 commissions environnement avec 12 personnes.

Ce bilan est similaire à celui des CLI les plus actives, cependant les préoccupations de la Seiva sont plus proches de l'environnement que celles de l'ensemble des CLI, qui sont surtout vigilantes sur les aspects techniques avec bilans sécuritaires et sanitaires (iode).

Il semble intéressant et instructif que l'ANCLI fasse le bilan auprès de toutes les CLI de France.

Les expertises effectuées par la Seiva sont des éléments de contrôle à posteriori de l'impact sanitaire de l'activité rejetée, qui est déterminée en fonction d'autorisations de rejets. Ainsi, pour initier un système, Monsieur Niquet demande aux représentants du CEA de faire le bilan des rejets atmosphériques effectués en l'an 2000 en mentionnant les autorisations de rejets. Cette présentation pourrait devenir régulière lors d'une assemblée générale de la Seiva et faire l'objet de réflexions pour la commission environnement.

Ensuite Monsieur Niquet donne la parole à monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet qui peut avoir un message à délivrer puis à monsieur le Directeur du CEA Valduc pour apporter des réponses aux questions des membres et donner des informations sur le Centre.

Monsieur Emmanuel AUBRY, Directeur du Cabinet du Préfet excuse le Préfet.

Il explique que l'exercice CRISATOMENAT est maintenu pour fin 2001 et souligne le besoin d'information à la population par l'intermédiaire de la Seiva et des élus.

## **2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 11 décembre 2000**

Le compte rendu avec les modifications proposées est adopté à l'unanimité.

Les modifications sont les suivantes :

**Page 5 paragraphe 7 :** Cet exercice sera l'occasion de tester, en vue de sa validation, le Plan Particulier d'Intervention *concernant le CEA de Valduc*, qui doit être revu pour tenir compte des instructions reçues du Ministère de l'Intérieur.

**Page 8 paragraphe 1 :** Le bâtiment est le 018 et non le 118.

**Page 9 paragraphe 1 :** En 1999, 154 dosimètres se sont révélés positifs, soit plus de 1000 dosimètres qui n'ont enregistré aucune contamination.

Sur ces 154 cas :

- 148 ont reçu une dose inférieure à 5 mSv (millisievert )
- 6 ont reçu une dose comprise entre 5 et 10 mSv
- Aucun n'a reçu une dose supérieure à 10 mSv

**Page 9 dernier paragraphe :**

Des résultats ont montré que :

- Dans l'eau *la dose attribuable* au tritium est située entre 0,14 et 0,92 microsievert *par an*
- En posant une hypothèse de travail d'une ingestion de 10 kg/an de poisson, on trouve une dose de 0,3 microsievert par an *dûe au tritium*
- Avec la même hypothèse pour une ingestion de 10 kg/an de champignon, on trouve 14 microsievert par an de tritium

La dose de radioactivité artificielle *ajoutée* est faible, comparée à la radioactivité naturelle ambiante.

## **3. Informations sur Valduc**

### **Incidents**

En réponse au président, Monsieur SORNEIN présente les différents incidents survenus, au nombre de 6 :

12 février 01	INES 0	Transfert simultané de 3 sous-ensembles nucléaires en plutonium lors d'une opération d'identification
19 mars 01	INES 0	Dépassement d'une masse de copeaux de plutonium dans un conteneur lors de l'usinage d'une pièce
21 mars 01	INES 0	Surpression d'argon dans une boîte à gants de traitement thermique
9 avril 01	INES 0	Non-respect d'une règle générale d'exploitation dans l'usinage d'une pièce en plutonium : demande d'autorisation omise lors de la révision des prescriptions techniques
19 mai 01	INES 1	Incendie dans une armoire électrique de l'installation de recyclage du plutonium, ayant entraîné une détérioration d'éléments participant à la sûreté
6 juillet 01	INES 0	De l'eau a pénétré dans une zone contrôlée de l'INB (bâtiment tritium). Elle a été récupérée et stockée pour vérifier sa contamination.

Trois incidents sont donc liés à la criticité, les trois autres étant liés à la surpression, à une inondation et à un incendie.

### **Informations sur les activités**

Un bilan en ce qui concerne les aspects de l'impact économique est évoqué.

Le système informatique du CEA est en cours de restructuration.

Les programmes « défense » sont maintenus.

Le programme pour la période 2002/2007 est en cours de discussion. Valduc continuera ses programmes « défense » et mettra éventuellement en œuvre une partie du programme « gestion/stockage de l'hydrogène », étant donné ses compétences sur le tritium.

Fin juin, l'audit sur l'application des normes ISO 9001 et 14001 a été effectué.

Les rejets de tritium en 2000 ont été de 0,5 g, soit moins de 15% de l'autorisation donnée au centre.

### **Informations sur l'économie**

Le Directeur présente un bilan de l'impact économique du centre et est prêt à organiser des réunions pour expliquer aux entreprises comment travailler pour le CEA. Les effectifs du centre de Valduc diminuent, mais le nombre de parties en sous-traitance augmente.

Monsieur MYON demande qu'une information sur les différents emplois existant à Valduc soit faite pour les jeunes de la région, par l'intermédiaire de la presse ou de Savoir et Comprendre.

Sur le plan médiatique, le centre a participé à un tournage qui sera diffusé en septembre sur France 3 Bourgogne.

*(voir Annexe 1)*

## **4. Les travaux de la structure**

### **Commission Environnement (Intervention de Monsieur Henri CONSTANT)**

#### **1. Les résultats de la campagne d'analyses 2000 sur des lichens**

##### Objectifs de l'étude

La Seiva souhaitait connaître les rejets du CEA depuis son ouverture en 1957.

Dans sa campagne d'analyses 2000, elle a essayé de retracer un historique des rejets en tritium du centre à partir de l'analyse d'organismes bio-indicateurs : les lichens.

Les lichens sont dits "bio-indicateurs", car ils absorbent de manière significative les éléments contenus dans l'atmosphère ambiante, tout au long de leur vie : les teneurs en polluants que l'on y retrouve traduisent ainsi des doses reçues tout au long de leur vie.

Les lichens sont des témoins du passé.

Leur âge peut être déterminé par l'âge de leur support (arbres dans notre étude).

L'objectif de la Seiva était ici de retracer un historique des rejets du CEA/Valduc, en analysant des lichens plus ou moins vieux – entre 5 et 60 ans – à des distances plus ou moins grandes du centre – entre 0 et 20 km.

## Réalisation de l'étude

La Seiva a fait appel à un spécialiste des lichens : Olivier Daillant, de l'Observatoire Mycologique de Bourgogne.

Une étude complète lui a été demandée : choix des lieux d'échantillonnage, prélèvement, envoi dans un laboratoire compétent et rendu d'un rapport d'analyses accompagné de conclusions sur l'interprétation des résultats.

### Les points de prélèvement :

- 5 points au grand étang de Valduc (sur le centre)
- 3 points à Salives (à proximité du centre et sous le vent)
- 3 points à Moley (à proximité du centre mais pas sous les vents dominants)
- 3 points à Grancey-le-Château (éloigné du centre mais sous le vent)

Les prélèvements ont été effectués le 29 septembre 2000.

Le laboratoire d'analyse : la Georg-August Universität de Göttingen (Allemagne).

Le CEA a effectué les mêmes analyses avec son propre laboratoire : nous avons trouvé les mêmes résultats.

### Les résultats

N°	Lieu	Espèce	Distance CEA (km)	Age (an)	Activité (Bq/kg sec)	Incertitude (%)
1	<b>Etang de Valduc</b>	Evernia prunastri	1	10 à 15	<b>4219,3</b>	15,7
2	<b>Etang de Valduc</b>	Evernia prunastri	1	sup à 40	<b>3895,9</b>	14,3
4	<b>Etang de Valduc</b>	Ramalina farinacea	1	jeune	<b>3982,0</b>	15,9
6	<b>Etang de Valduc</b>	Ramalina farinacea	1	sup à 40	<b>1515,4</b>	12,9
7	<b>Etang de Valduc</b>	Parmelia sulcata	1	sup à 40	<b>3136,1</b>	15,5
3	<b>Route de Moley</b>	Evernia prunastri	4	sup à 40	<b>2184,5</b>	13,1
5	<b>Sortie de Salives</b>	Parmelia sulcata	4,5	30	<b>273,9</b>	2,8
8	<b>Calvaire fontaine chap</b>	X. papietina	5	10	<b>471,3</b>	4,8
10	<b>Grancey le Château</b>	Ramalina sp.	15	jeune	<b>71,3</b>	1,4
11	<b>Grancey le Château</b>	Parmelia sulcata	15,5	sup à 50	<b>50,7</b>	1,6
12	<b>Grancey le Château</b>	Xanthoria parietina	16	inf à 10	<b>15,7</b>	1,0
9	<b>Combe de Moley</b>	Parmelia caperata	6	sup à 60	<b>66,5</b>	1,5
13	<b>Moley monument</b>	Parmelia sulcata	6,5	15	<b>69,2</b>	2,7
14	<b>Moley</b>	Parmelia sulcata	7	sup à 40	<b>70,0</b>	2,2

### En résumé :

- Dans le centre, au grand étang, on retrouve des valeurs élevées : entre 1500 et 4200 becquerels de tritium organiquement lié par kilo de lichen.
- Autour de Moley, au sud du centre, les valeurs sont beaucoup moins élevées : entre 66 et 70 Bq/kg.
- Autour de Salives, sous les vents dominants : entre 270 Bq/kg pour un lichen vieux de 30 ans, et 2200 Bq/kg pour un lichen âgé de plus de 40 ans.
- A Grancey-le-Château, sous les vents dominants, mais éloigné d'environ 15 km du centre, les valeurs les moins élevées : entre 15 et 70 Bq/kg de lichen.

Les facteurs distance et vents dominants semblent donc prédominer sur le facteur âge des lichens.

L'âge est néanmoins déterminant dans les échantillons prélevés à Salives : le lichen âgé de plus de 40 ans est beaucoup plus marqué que les 2 autres échantillons "jeunes".



## Interprétation des résultats

### - Rôle des facteurs "distance" et "vents"

Ces résultats permettent d'abord de confirmer le rôle des facteurs "distance" et "vents dominants" dans l'étendue géographique du marquage radioactif de l'environnement : plus on s'éloigne du centre, plus le marquage est faible ; et hors des vents dominants (de provenance sud-ouest), le marquage est plus faible.

### - Historique des rejets du centre

On retrouve des valeurs beaucoup plus élevées dans les lichens que dans tous les autres échantillons analysés par la Seiva (poissons, champignons, eaux...).

Si ce marquage n'est pas représentatif des autres compartiments de l'environnement aujourd'hui, il indique que par le passé, les rejets ont été beaucoup plus importants que maintenant.

Mais il semble difficile d'établir un lien direct entre le marquage du lichen, son âge et les teneurs en tritium dans l'atmosphère auxquelles il a été exposé durant sa vie. Beaucoup de facteurs nécessitent des recherches scientifiques, qui ne sont pas l'objet de la Seiva.

## **2. Historique des rejets de tritium par le centre de Valduc**

Les données qui ont été présentées : teneurs en tritium dans l'atmosphère entre 1969 et 2000.

5 stations sont présentées :

- Bâtiment 039 (cheminée tritium)
- Salives
- Moloy
- Léry
- Echalot

Activités dans l'air :

Le tritium se retrouve sous 2 formes dans l'atmosphère : tritium gazeux et eau tritiée. Ces 2 formes n'ont pas le même effet ni le même comportement dans l'atmosphère :

- activité maximale eau tritiée : environ  $100 \text{ Bq/m}^3$
- activité maximale tritium gazeux : environ  $80 \text{ Bq/m}^3$
- activité maximale spécifique eau tritiée en eau équivalente : environ 10 000 Bq/l pour une teneur de 10 g d'eau par  $\text{m}^3$  d'air.

En conclusion :

Les chiffres les plus importants se retrouvent à la station 039 du centre de Valduc :

- les activités en eau tritiée dans l'atmosphère sont passées d'un maximum de  $80 \text{ Bq/m}^3$  d'air en 1975 à  $4 \text{ Bq/m}^3$  en 2000.
- les activités en tritium gazeux sont quant à elles passées d'un maximum de  $70 \text{ Bq/m}^3$  d'air en 1971 à  $1,2 \text{ Bq/m}^3$  en 2000.

Soit une diminution de 95 % pour la teneur en eau tritiée dans l'atmosphère, et de 98 % pour le tritium gazeux.

En remarque, il a été abordé des projets de la commission environnement à savoir : définition de la norme ISO et conséquences des incidents.

**Commission analyses (Intervention de Monsieur Henri CONSTANT, pour Madame Isabelle GIRARD-FROSSARD, responsable de la commission)**

Programme de campagne d'analyses 2001

*L'objectif est de connaître les teneurs en tritium d'aliments consommés localement. Les analyses seront effectuées sur différents échantillons de champignons, sur des céréales, sur du gibier et sur des eaux.*

1. Prélèvement de girolles en juillet

- Lieux : Le Meix (sous le vent de Valduc) et dans un autre point hors des vents dominants, qui servira de référence (à définir)
- Laboratoire : IPSN d'Orsay
- Coût : 16 413 F TTC
- Prélèvement : Roland Rousseaux, Is-sur-Tille

2. Prélèvement de lactaires bleus, clytocibes nébuleux ou autre espèce en automne

- Lieux : Le Meix (sous le vent de Valduc) et dans un autre point hors des vents dominants, qui servira de référence (à définir)
- Laboratoire : IPSN d'Orsay ou Georg-August Universität de Göttingen (Allemagne)
- Coût : 16 413 F TTC pour l'IPSN d'Orsay (à définir pour le laboratoire de Göttingen)
- Prélèvement : Roland Rousseaux, Is-sur-Tille

3. Céréales :

- Prélèvement en juillet
- Lieux : 1 point sous le vent de Valduc et 1 point hors des vents dominants, qui servira de référence (à définir)
- Laboratoire : IPSN d'Orsay
- Coût : 16 413 F TTC
- Prélèvement : via CDJA / FDSEA

4. Gibier :

- Prélèvement de chevreuil en automne
- Laboratoire : IPSN d'Orsay ou Georg-August Universität de Göttingen (Allemagne)
- Coût : 8 206 F TTC pour l'IPSN d'Orsay (à définir pour le laboratoire de Göttingen)
- Prélèvement : via les sociétés de chasse locales (relais : fédération départementale des chasseurs)

5. Eaux

- Prélèvement en novembre
- Lieux : 9 points habituels (Arceau (2 prélèvements), Spoy, Courtivron, Le Meix, Salives, Minot, Poiseul-la-Grange, Bèze) dont un point avec recherche de la radioactivité "alpha totale", "bêta totale" et "gamma" (point tournant, à définir cette année)
- Laboratoire : OPRI
- Coût : 5 750 F TTC
- Prélèvement : via la DDASS

Soit un coût total de la campagne estimé à : 63 495 F TTC

## **Commission information**

*En l'absence d'Alain CAIGNOL, le Président demande à Catherine SAUT de présenter les travaux de la commission.*

La commission information se réunit trois fois par an. Un comité de lecture se concerta sur le numéro de *Savoir & Comprendre* à paraître et définit le contenu du numéro suivant.

• Numéro 11, paru en février 2001 :

Dossier consacré aux conséquences sanitaires et environnementales du stockage des déchets radioactifs (Interview de Madame Rivasi).

• Numéro 12, parution en juillet :

- *Le point sur la contamination chimique et radioactive de Valduc*, par Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement
- *Information et transparence* par René PELLAT, Haut-Commissaire à l'Energie Atomique
- Seiva actualités

Visite : l'incinérateur de déchets *alpha*, 2 ans après

Lichens, en attendant les interprétations

Conférence : micro-polluants et environnement

Commission environnement

Exercice de protection civile

• Numéro 13, parution en octobre :

Dossier sur les résultats des analyses 2000. Résultats en chiffre et commentaires par des spécialistes (comité scientifique).

• Numéro 14, parution février 2002 :

Dossier reprenant le rapport parlementaire de Michèle Rivasi.

*La commission information devra aussi se pencher sur l'élaboration de fiches « réflexes » pour les mairies afin de leur permettre d'informer le public.*

### **Visites (Intervention de Pierre Delorme)**

Visite de la grosse forge du Creusot, 24/01/01

6 personnes ont participé à cette visite, organisée sur proposition de Matthieu SCHULER, Chef du Bureau de Contrôle des Chaudières Nucléaires, dans le cadre de la commission économie de la Seiva.

Usinor-Industeel, fournisseur de Framatome, est un exemple de l'impact de l'industrie nucléaire sur l'économie locale.

La totalité des composants de base de très grandes dimensions des centrales nucléaires françaises sont forgés par Creusot-Loire au Creusot.

Le site du Creusot représente le plus gros employeur de la ville, avec 1 350 personnes, dont environ 100 personnes pour la forge.

A noter que la forge, grosse utilisatrice d'énergie, est en cours de certification ISO 14 001.

Valduc : l'incinérateur de déchets alpha 2 ans après, 11/04/01

10 personnes ont participé à cette visite.

Ce nouvel équipement, mis en service le 10 mars 1999, traite les déchets contaminés par du Plutonium issu des activités de la Direction des Applications Militaires (DAM) du CEA.

Ces déchets sont principalement composés de matériaux combustibles tels que PVC, néoprène, latex, polyéthylène ou cellulose. Ils sont issus de l'exploitation des procédés en boîtes à gants : gants, matériel de nettoyage...

L'incinération s'opère en 2 étapes : pyrolyse, puis calcination. Les gaz issus de l'incinération sont ensuite épurés (matières radioactives et chimiques).

Le procédé, unique au monde, permet de réduire la masse et le volume des déchets tout en les stabilisant sous forme de cendres chimiquement inertes. 2300 kg ont été incinérés depuis la mise en actif de l'installation, et environ 774 g de plutonium ont été récupérés. En 2001, 3 campagnes de 5 semaines permettront de traiter 1500 kg.

Monsieur Delorme remercie la Seiva pour l'organisation de ces visites qui permettent d'accéder à des connaissances dans le domaine du nucléaire, et propose une prochaine visite du CEA Valduc en activité.

Monsieur Rebiffé propose la visite du Cetic à Chalons.

Monsieur Niquet propose la visite de Soulaines et de Saint Laurent-des-Eaux.

La prochaine visite du CEA/Valduc aura lieu le 18 octobre prochain, sur le thème du tritium. Jean-François SORNEIN, Directeur du centre, présente le programme : visite du bâtiment 137 du centre.

## **5. Exercice CRISATOMENAT 2001**

Monsieur Emmanuel AUBRY, Directeur de Cabinet du Préfet, présente l'exercice CRISATOMENAT 2001. Cet exercice, prévu pour le dernier trimestre 2001, permettra de tester la réactivité des différents services opérationnels dans l'hypothèse (hautement improbable) d'un accident sur une installation du CEA Valduc. Seules les communes situées dans un rayon de 8 km autour du centre sont concernées.

L'information des élus du secteur est prévue : une réunion d'information sera organisée par le CEA Valduc en septembre. Ces élus pourront assister à l'exercice et au débriefing.

En outre, l'exercice permettra une sensibilisation des habitants, et notamment une nouvelle diffusion à la population d'un document présentant les conduites à tenir.

La Seiva sera naturellement associée à l'opération, notamment comme relais d'information vis à vis de la population.

Le représentant de la mairie de Moloy prend la parole pour demander d'être informé des consignes de sécurité à adopter lors du retentissement des sirènes.

Cet exercice est à mi-chemin entre un exercice théorique et de grandeur réelle. Son rayon d'action sera de 6 km environ.

Monsieur Myon souligne la nécessité de ne pas laisser les élus seuls lors du débriefing avec la population.

## **6. Colloque de l'ANCLI**

Ce colloque pour les CLI est la première action de grande envergure de l'ANCLI, qui a moins d'un an d'existence. La communication dans la crise est en effet un exercice difficile et les rouages de l'information sont souvent mal maîtrisés.

Des témoignages de CLI, des avis officiels, des ateliers, telle est rapidement brochée l'ossature de ce colloque. Le Haut Commissaire, la DSIN, le Président du CSSIN devraient être présents, et pour tirer les enseignements le concours de monsieur Lagadec, chercheur spécialisé de la prévention et de la conduite des situations de crise, a été obtenu.

Ce colloque se déroulera à Nogent-sur-Seine le 11 septembre, et Monsieur Niquet invite les membres de la Seiva à s'inscrire.

## **7. Travaux des stagiaires**

Depuis la présentation du Comité Scientifique à la dernière assemblée plénière, celui-ci s'est réuni 2 fois et a organisé une conférence.

Les réunions du 20/02/01 et 16/05/01 ont essentiellement été consacrées à la supervision des travaux engagés par 2 stagiaires de la Seiva, dirigés par Catherine Saut, chargée de mission. Le rôle principal exercé par le Comité Scientifique a consisté à conseiller les jeunes chercheurs et à limiter leurs ambitions compte tenu du temps relativement restreint consacré à ces études (4 mois).

Les deux stagiaires que la Seiva a reçu de janvier à juin ont réalisé un travail important.

Edith Gaudillère, étudiante de Dijon a effectué un stage dans le cadre de sa maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, sur l'étude de l'impact du centre sur la population des lichens. Son travail a consisté à recenser les différentes espèces de lichens corticoles en fonction de l'éloignement du CEA de Valduc et à déterminer un éventuel impact de la radioactivité sur la répartition de ces lichens.

Samuel Diesnis de l'Université de Poitiers, également étudiant en maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, a travaillé sur le thème "mise en place une méthode de suivi de l'environnement autour de Valduc, par le biais du milieu aquatique".

A ce jour les deux stages ont été positivement validés dans les universités de tutelle, ce qui prouve le sérieux de la tutelle scientifique exercée par la Seiva en la personne de son Président, sa chargée de mission et de son comité scientifique.

Par ailleurs le comité scientifique a invité le Professeur Joseph Taradellas, écotoxicologue éminent, Professeur à l'école Polytechnique de Lausanne (Suisse) qui a tenu une conférence publique le 2 mai 2001 devant un auditoire d'environ 50 personnes. Le thème abordé était le suivant : « Origine, comportement et impact environnemental des micro-polluants chimiques.

Bien que cette thématique soit relativement éloignée des soucis relevant de la pollution radioactive, cette intervention a permis d'appréhender les méthodes d'approche dont certaines pourraient s'appliquer à notre domaine spécifique. Un dîner-débat en présence d'administrateurs et de membres du Comité Scientifique a permis de poursuivre les discussions dans une ambiance conviviale.

En ce qui concerne les perspectives futures, il est prévu d'organiser à l'automne prochain une autre conférence publique plus ciblée sur l'environnement radioactif et l'éventuel impact nutritionnel pour les riverains.

Par ailleurs, si de nouvelles demandes de stages sont formulées, la Seiva en liaison avec son Comité Scientifique est en mesure de donner suite aux travaux initiés cette année.

## **8. Budget avec proposition pour 2002 (Intervention de Jean Patrick Masson)**

Deux nouveautés en 2001 :

- La prise en compte du coût de la logistique fournie par la DRIRE.
- La nécessité de faire des demandes à la DSIN avant la fin juin pour prévoir l'année 2002.

Jean Patrick Masson soulève le problème de financement de la Seiva : 13% du budget est destiné à la parution des « Savoir et Comprendre », 15 % aux analyses et le reste sert au fonctionnement interne de la Seiva.

Il parle d'économie et fait remarquer que la cotisation de l'ANCLI (5000F) représente une grosse somme pour la Seiva qui utilise une partie du budget analyses comme marge de manœuvre au détriment des analyses.

Le Conseil Régional ne verse pas de subvention et le dossier de demande est difficile à obtenir.

*(voir annexe 2)*

## **9. Divers**

### **Intervention de Monsieur Sauvadet**

Monsieur Sauvadet remercie la Seiva pour son travail.

Il soulève le problème de l'information :

- en temps de crise
- sur les retombées économiques du CEA
- sur le transfert des compétences du CEA qui permet aux autres entreprises de la région d'accéder à un outillage technique, précis.

Monsieur Niquet remercie les participants et clôt la séance.

-----

Le présent compte rendu, visé par le Président, sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion plénière.